

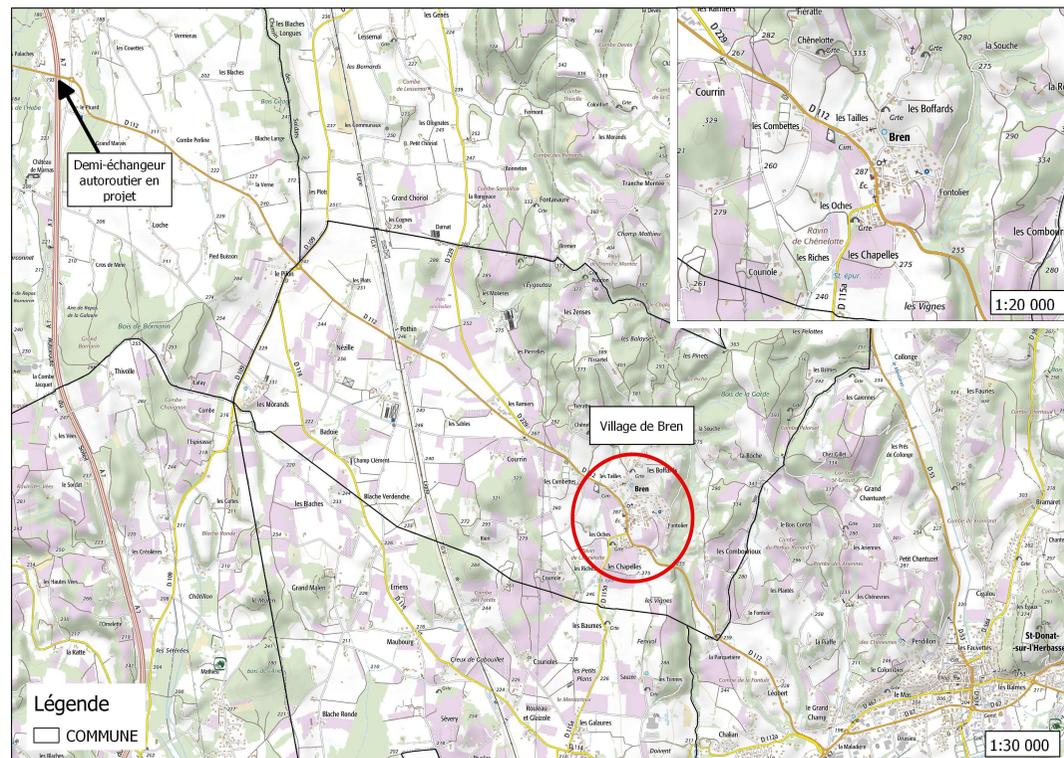
AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet fait suite à l'arrivée du **demi-échangeur sur l'A7** sur la commune de Saint-Barthélemy-de-Vals.

Echéance : 2025

Trafic actuel dans Bren : **3700 véh/jour** dont 200 poids-lourds
Trafic prévisionnel après la mise en service du demi-échangeur :
6650 véh/jour dont 600 poids-lourds (Source : Étude Vinci Autoroutes)

Bren : village rue, en terrasse, tourné vers l'agriculture

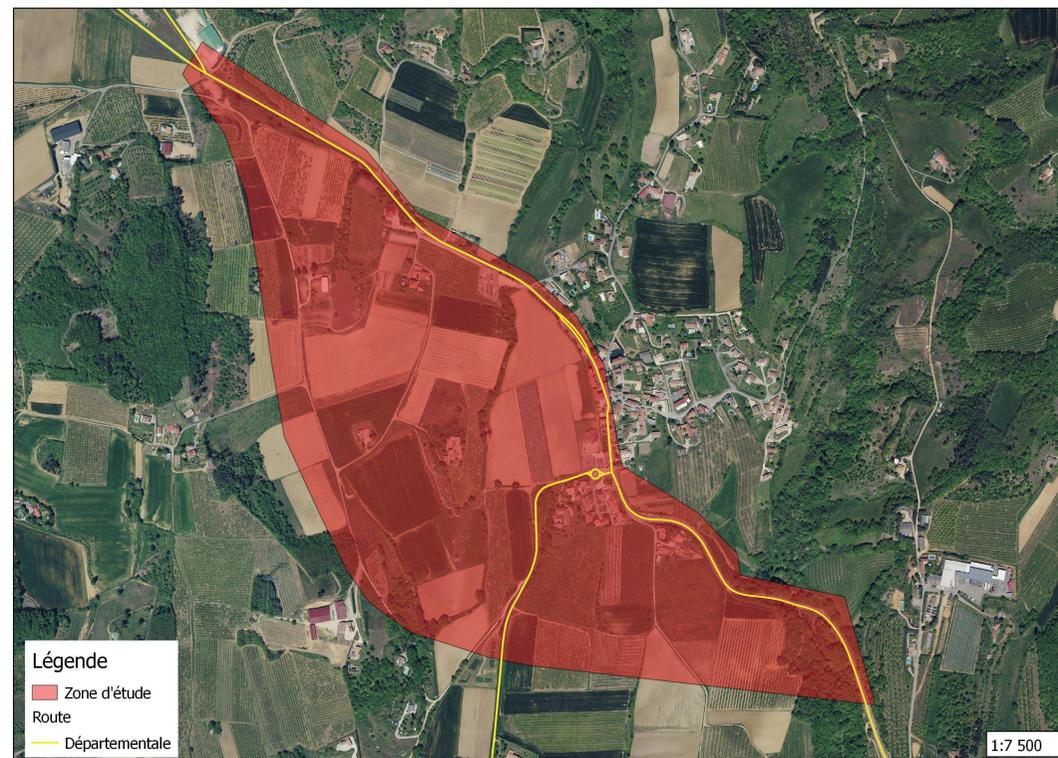


De part la topographie et les zones urbanisées ou à urbaniser, la **zone d'études** se concentre au **sud-ouest** du village de Bren.

La zone d'études est composée à 60 % de **terres agricoles**.

Objectifs de l'opération :

- ✓ Conserver une **fluidité** de l'axe en prenant en compte l'augmentation de trafic,
- ✓ Faciliter et **sécuriser** la traversée de Bren,
- ✓ **Minimiser** les impacts agricole, écologique et paysager.



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN VOLET AGRICULTURE

PRE -ETUDE AGRICOLE BREN LES PRODUCTIONS ET SURFACES BIO

CARTE 5

LES CULTURES PRATIQUÉES

- GRANDES CULTURES
- VERGERS
- NOYERS
- VIGNE
- ROTATION LEGUMES
- ROTATION FRAISE
- PRAIRIES
- JACHERES
- SURFACES NON EXPLOITÉES
- BORDURES
- Zone pré diagnostic

SURFACES EN BIO

/// BIO



Diagnostic agricole réalisé par la **Chambre d'Agriculture de la Drôme**.

Objectifs de l'étude :

- ✓ Réaliser un **état des lieux** de l'agriculture,
- ✓ Préciser les **différents impacts** possibles selon les variantes,
- ✓ **Aider à la décision** en prenant en compte les enjeux agricoles.

13 exploitants différents cultivent dans le périmètre d'études dont 7 en développement et 4 en « rythme de croisière ».

PRE -ETUDE AGRICOLE BREN LES EXPLOITATIONS

CARTE 2

• SIEGES
• BATIMENTS
Zone pré diag bis

0 250 500 m



Les **productions spécialisées** représentent plus de 65 % des surfaces.

La totalité du périmètre d'études est **irrigable**.

Un potentiel agronomique des **sols globalement moyen**.

Très forte **technicité** des producteurs.

8,5% des surfaces sont en **production biologique**.

Toutes les variantes ont **des impacts plus ou moins marqués** sur l'agriculture.

AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN VOLET ENVIRONNEMENT

Diagnostic écologique réalisé par le bureau d'études **Ameten**.

Objectifs de l'étude :

- ✓ Évaluer les **enjeux** écologiques,
- ✓ Préciser les **mesures d'évitements et de réduction** du projet,
- ✓ **Aider à la décision** en prenant en compte les enjeux environnementaux.

20 zones d'**habitats naturels** et semi-naturels dont 2 habitats à enjeu.

Séquence ERC = Mesures d'**Évitement**, de **Réduction** et de **Compensation**

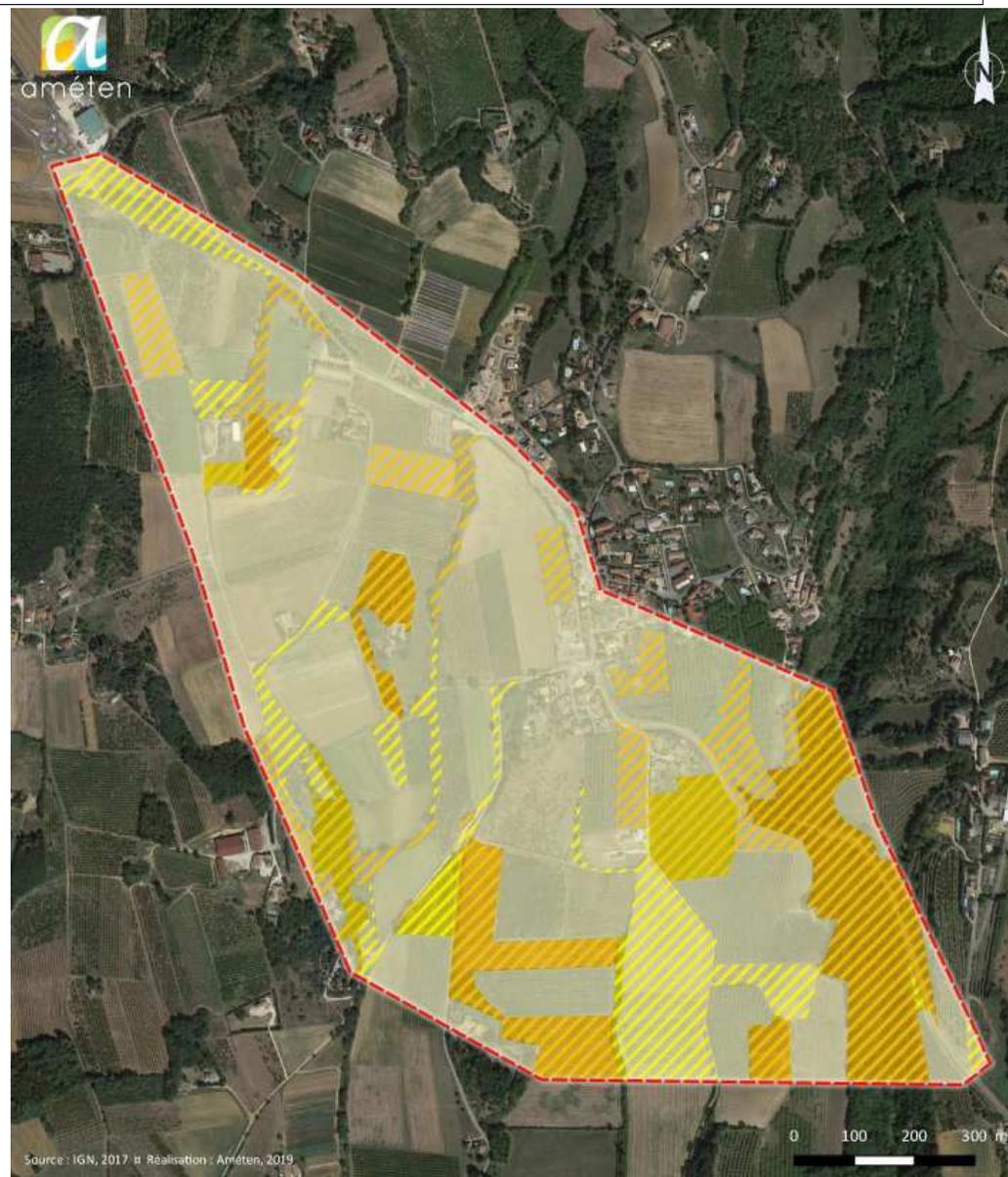
Le projet doit proposer des mesures afin de supprimer, réduire, et, si possible, compenser les conséquences dommageables sur l'environnement.

Exemples de mesures pour les oiseaux :

- **Évitement** : optimiser l'emprise du projet dans les milieux impactés,
- **Réduction** : Adapter le calendrier des travaux vis-à-vis de la nidification,
- **Compensation** : Planter un boisement forestier propices aux espèces impactées.

1 hectare détruit = 2 hectares compensés

(Ratio variable suivant les espèces ou habitats impactés)



Enjeu avéré = espèce observée sur le secteur

Enjeu potentiel = espèce non observée mais dont l'environnement est très favorable

Légende

Localisation du site d'étude

Niveau d'enjeu écologique avéré

Très fort (absent) Fort Modéré Faible

Niveau d'enjeu écologique potentiel

Très fort (absent) Fort Modéré Faible

AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN VOLET PAYSAGE

Changer de paradigme

Le paysage est un bien commun qu'il faut protéger.
Toute modification du paysage est irréversible.

Objectifs de l'étude :

- ✓ Définir les **structures** paysagères,
- ✓ Préciser les **perceptions et la sensibilité** induites par le projet,
- ✓ **Aider à la décision** en prenant en compte les enjeux paysagers.

Diagnostic paysager réalisé par le bureau d'études **Landfabrik**.

Un paysage **vallonné**, dominé par la **polyculture**.

L'ensemble forme un **espace équilibré** et cohérent.

Village structuré en diverses **terrasses** sur le pente du vallon.

Toutes les variantes ont un **impact fort**.

0 % d'artificialisation des sols en repensant le projet :

- ✓ **Reconstruire** la voie sur elle-même
- ✓ Maintenir l'aspect **patrimonial**
- ✓ Éviter de **déporter les problèmes** sur la périphérie
- ✓ Proposer des **compensations** aux riverains



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

PRÉSENTATION DES VARIANTES

7 Variantes + Variante 0 (état actuel)

Les variantes sont des principes d'aménagement et ne constituent pas un tracé précis.

Généralités sur les emprises données : hors contre-allée pour l'accès aux parcelles, hors ouvrage hydraulique spécifique (type bassin) et hors surface de compensation environnementale et agricole.

Généralités sur les coûts donnés : hors études, compensation et acquisition foncière.

Les études **acoustique, hydraulique, géotechnique**, etc, seront réalisées une fois une **variante retenue** (en phase Avant-Projet).

Planning prévisionnel :

Choix de la variante : 1^{er} trimestre 2021

Avant projet : 2021

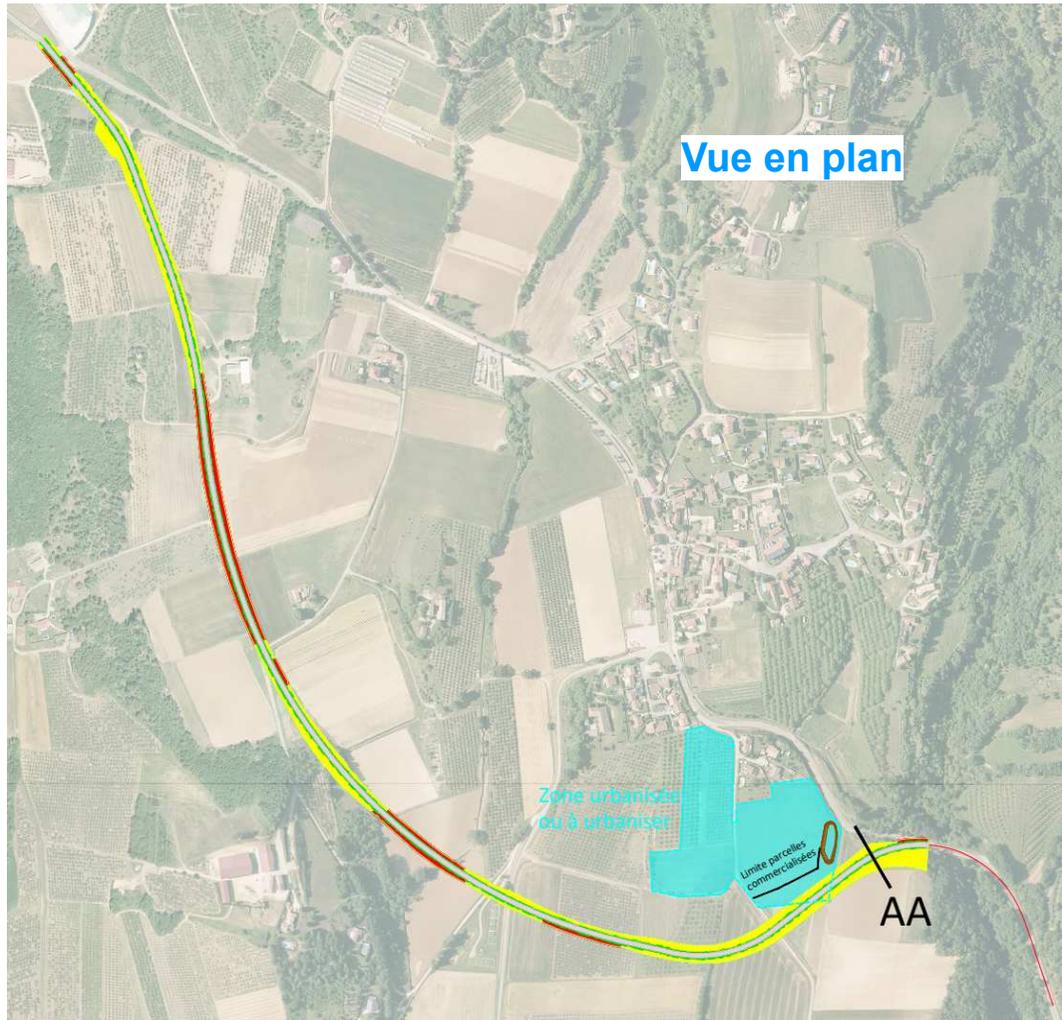
Dossier d'Utilité Publique et Enquête Publique : 2021-2022

Projet : 2023

Travaux : 2024 - 2025

AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

VARIANTE 1



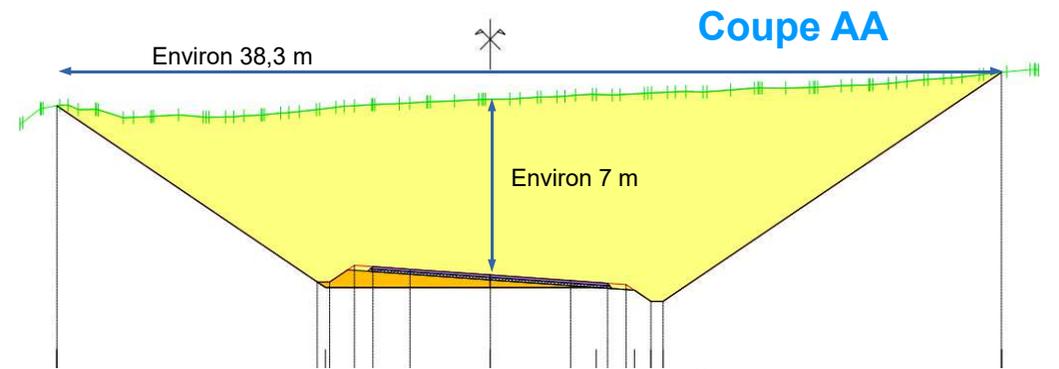
Longueur : 2,06 km

Emprise : 4,5 hectares

Coût : 8,2 M € TTC

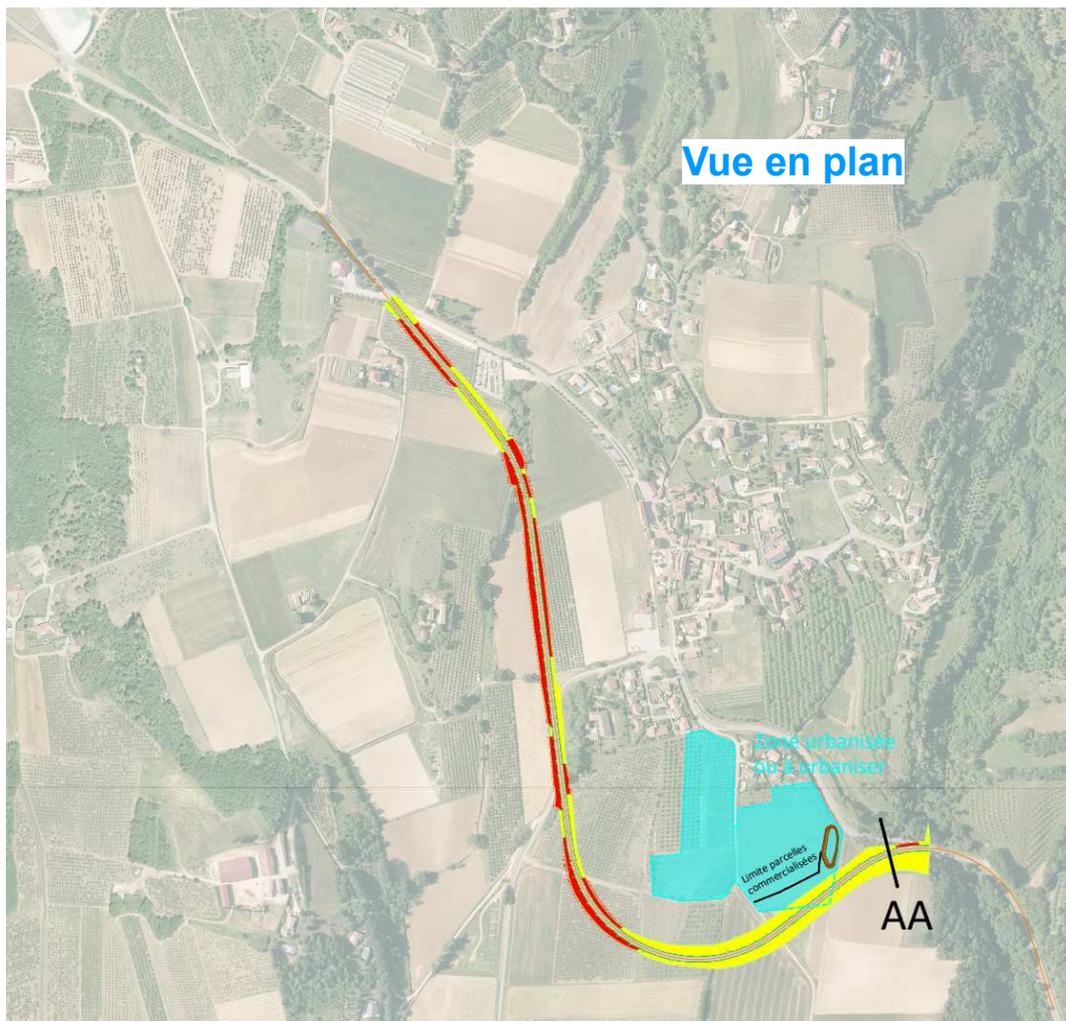
Surface jaune = déblais (en-dessous du terrain naturel)

Surface rouge = remblais (au-dessus du terrain naturel)



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

VARIANTE 2



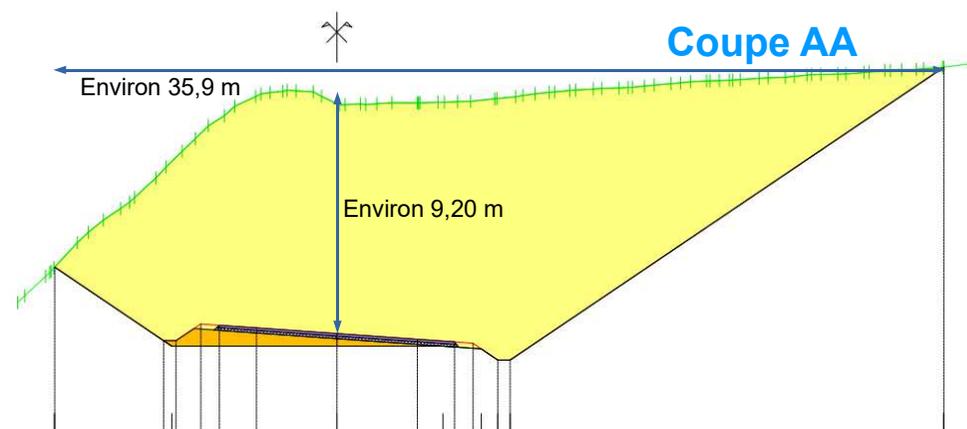
Longueur : 1,5 km

Emprise : 3,6 hectares

Coût : 4,2 M € TTC

Surface jaune = déblais (en-dessous du terrain naturel)

Surface rouge = remblais (au-dessus du terrain naturel)



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

VARIANTE 3

Vue en plan

AA

Zone urbanisée
ou à urbaniser

Limite parcelles
commercialisées

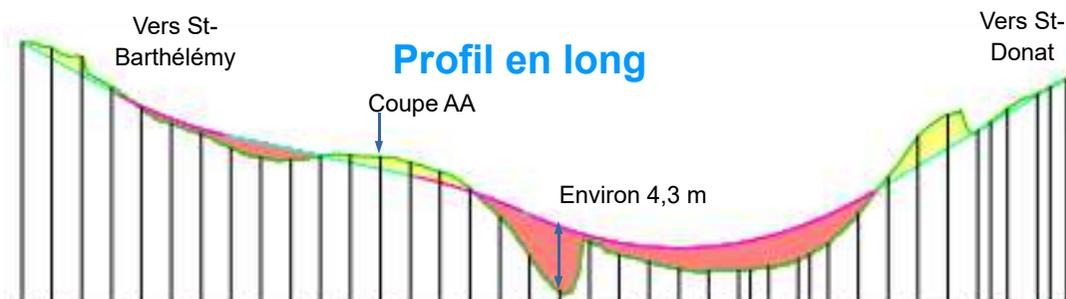
Longueur : 0,7 km

Emprise : 1,4 hectare

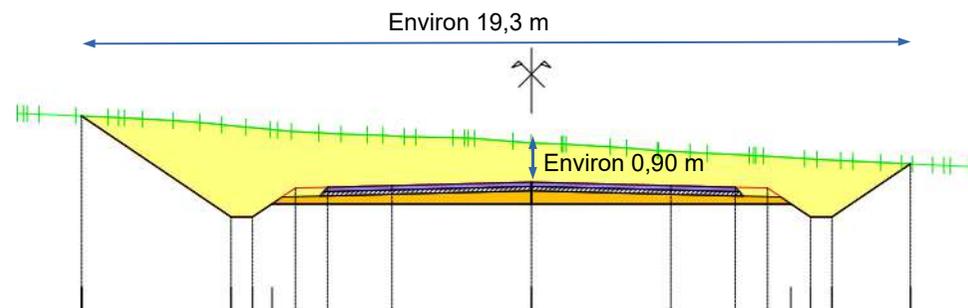
Coût : 1,5 M € TTC

Surface jaune = déblais (en-dessous du terrain naturel)

Surface rouge = remblais (au-dessus du terrain naturel)



Coupe AA



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

VARIANTE 4

Vue en plan

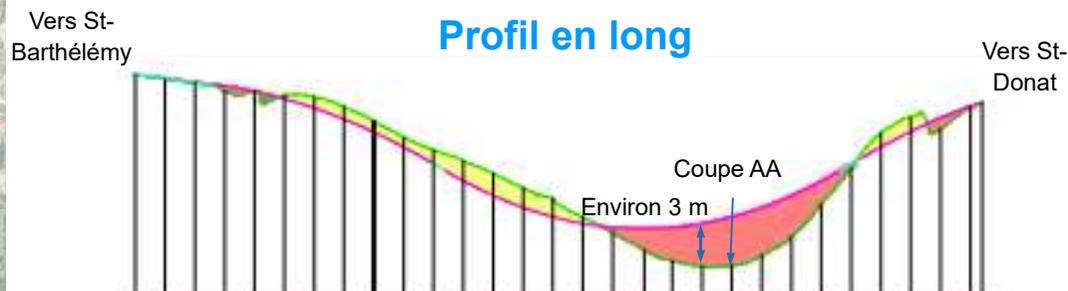
Longueur : 0,55 km

Emprise : 1,1 hectare

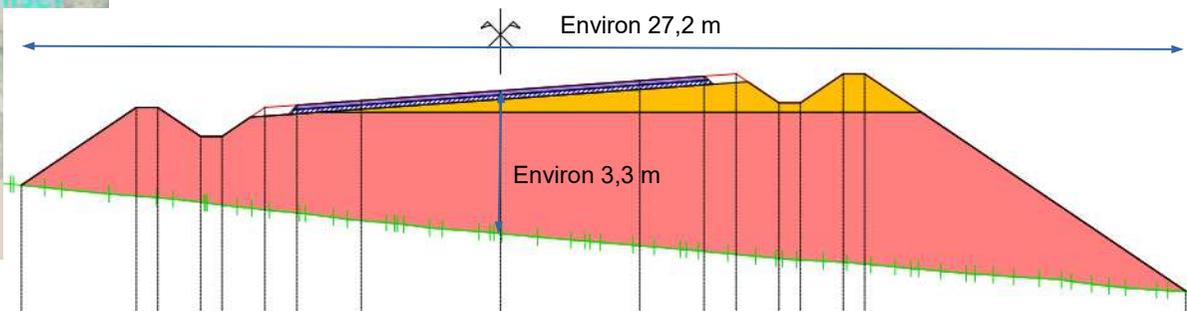
Coût : 1,1 M € TTC

Surface jaune = déblais (en-dessous du terrain naturel)
Surface rouge = remblais (au-dessus du terrain naturel)

Profil en long



Coupe AA



AA

Zone urbanisée
ou à urbaniser

Limite parcelles
commercialisées

AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

VARIANTE 5

Longueur : 0,48 km

Emprise : 0,9 hectare

Coût : 1 M € TTC

Vue en plan

AA

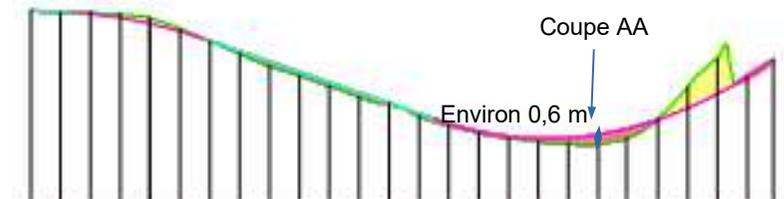
Zone urbanisée
ou à urbaniser

Limite parcelles
commercialisées

Vers St-
Barthélémy

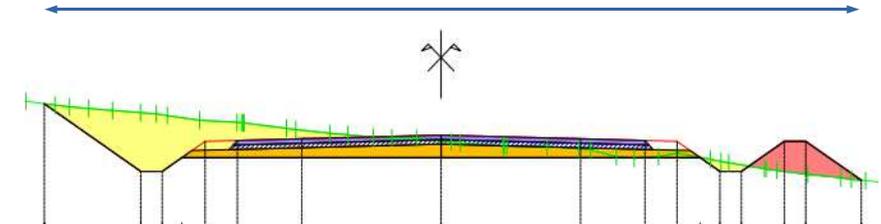
Profil en long

Vers St-
Donat



Coupe AA

Environ 19 m



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN VARIANTE 6

Longueur : 0,92 km

Emprise : 2 hectares

Coût : 6,8 M € TTC

Surface jaune = déblais (en-dessous du terrain naturel)

Surface rouge = remblais (au-dessus du terrain naturel)

Vue en plan

Profil en long

Coupe AA

Longueur
tranchée couverte
environ 125 m

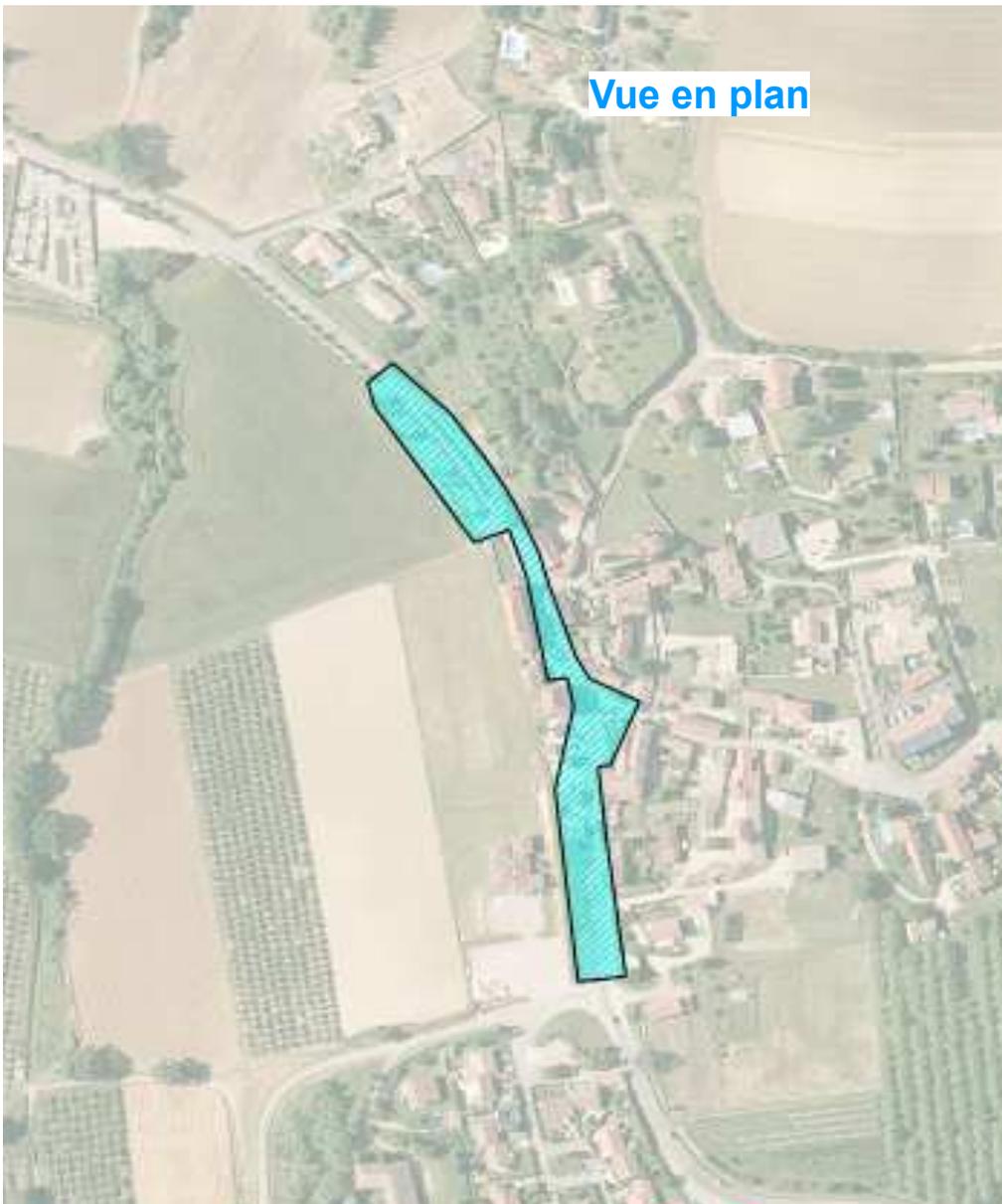
Zone urbanisée
ou à urbaniser

Limite parcelles
commercialisées

AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN

VARIANTE 7

Vue en plan



Aménagement du centre-village

Une nouvelle vision – Changer de paradigme

Emprise (hors domaine public) : **0,1 hectare**

Coût : **0,9 M € TTC**

- ✓ Choisir la solution la **moins consommatrice** de foncier agricole de qualité, de paysages cohérents, d'espaces naturels, de ressources publiques,
- ✓ Reconstruire la voie sur elle-même pour atteindre l'objectif «**zéro artificialisation nette**»,
- ✓ Choisir la solution maintenant l'**aspect patrimoniale** de la silhouette villageoise et du premier plan agricole qui lui donne sa raison d'être,
- ✓ Éviter de **déporter les problèmes** sur la périphérie moins peuplée (bruit, vitesse, vue),
- ✓ Ne pas enclencher les bases d'une **urbanisation rampante**,
- ✓ **Repenser une traversée de village** à la vitesse apaisée et des espaces publics de qualité.

Objectif → supprimer ce rétrécissement en acquérant ces deux maisons.



AMÉNAGEMENT DE LA RD 112 A BREN SYNTHÈSE

Critères	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	
Longueur (m)	2055	1465	700	550	475	920	-	 Très satisfaisant
Emprise (ha)	4,5	3,6	1,4	1,1	0,9	2,0	0,1	 Satisfaisant
Géométrie								 Insatisfaisant
Environnement								
Agriculture								
Paysager								
Cadre de vie								
Impact des travaux								
Coût (M € TTC)	8,2	4,2	1,5	1,1	1,0	6,8	0,9	

Les critères « emprise » et « coût » sont approximatifs et donnés à titre d'information et de comparaison. Le coût représente uniquement les travaux.

Le critère « géométrie » représente le respect des normes routières en vigueur.

Les critères « environnement », « agriculture » et « paysager » représentent les conclusions des études menées par des prestataires extérieurs.

Le critère « cadre de vie » représente l'impact de la variante sur le cadre de vie du centre village.

Le critère « Impact des travaux » représente l'impact du projet sur la vie du village lors des travaux.